Le Journal du débat public





n°2 | Novembre 2010

3 questions à ... **MICHEL** GAILLARD,



président de la CPDP sur le projet de prolongement du RER E à l'ouest.

P.2 Les principales questions portées au débat P.3 .2 questions au STIF et à RFF P.4 Les rencontres voyageurs,

un contact privilégié avec les

P.4 Vos questions font le débat!

• Que retenir de ces cinq semaines de débat ?

Michel Gaillard. Le fait le plus important, c'est d'abord que le débat public intéresse. La Commission particulière du débat public (CPDP) constate que la discussion ouverte autour du projet présenté par RFF et le STIF est jugée utile par les usagers et le public, puisqu'ils y participent! On retiendra également qu'au cours de cette première phase du débat public, la CPDP, soucieuse de répondre aux attentes du public et des usagers, a complété le dispositif de ce débat par un atelier d'approfondissement du thème « nuisances sonores » ouvert aux associations et aux élus concernés, ainsi que par une audition, ouverte au public, des acteurs du Val d'Oise, acteurs politiques, économiques et associatifs.

Le partenariat entre la CPDP, les collectivités territoriales et les médias locaux fonctionne bien et joue un rôle important dans la popularisation du débat public : informations sur le calendrier du débat, présentations du projet, comptes-rendus des réunions publiques, etc. permettent aux lecteurs, auditeurs, téléspectateurs et internautes de suivre le débat public et les incitent à y participer. Grâce à ces relais, la participation aux réunions publiques est bonne - 200 personnes en moyenne à chaque fois - et le site Internet enregistre plusieurs centaines de visites par jour. De nombreux visiteurs posent des questions sur le site au maître d'ouvrage. La Commission en recense d'ores et déjà plus de deux cents.

• Quels sont les principaux thèmes de discussion?

M. G. L'évolution de la desserte de Seine Aval est fréquemment abordée. Le projet prévoit de remplacer la ligne J du Transilien, allant de Paris à Mantes-la-Jolie via Poissy, par le RER E. Les usagers de la ligne actuelle donnent donc leur avis sur le projet de desserte future, l'impact des travaux, leurs déplacements quotidiens, les aménagements prévus pour les gares qu'ils utilisent chaque jour... Le débat joue bien son rôle à l'égard des responsables du projet : c'est pour eux l'occasion d'expliquer celui-ci, d'entendre les réactions des usagers et leurs propositions avant qu'ils ne prennent des décisions

Le public est aussi préoccupé par les nuisances que l'arrivée du RER E pourrait amplifier. Les riverains sont très attentifs à la question du bruit provoqué par l'augmentation de la fréquence des trains, mais aussi par le nouveau matériel roulant, d'où la mise en place de l'Atelier précité. Enfin, l'arrivée d'un mode de transport collectif performant suscite des interrogations sur les nouvelles opportunités de développement économique et social.

Chiffres Clés

230 questions posées sur le site web www.debatpublic-rer-e.org

5 réunions, réunissant chacune environ deux cent

90 000 dépliants distribués, dans les gares, pour faire connaître le projet et inviter à participer au débat

13 cahiers d'acteurs rédigés par des collectivités, des associations, des acteurs

• Qui s'exprime lors de ces réunions publiques?

M. G. Cinq rencontres ont déjà eu lieu - à Paris, La Défense, Mantes-la-Jolie, Poissy, Houilles - et partout les questions posées par les élus et les acteurs économiques, mais aussi par les habitants, ont porté sur l'avenir de leurs villes, de leurs emplois, de leurs « bassins de vie ». Tout le monde s'exprime - élus locaux, usagers des transports en commun, riverains des voies ferrées, responsables ou militants associatifs, représentants des chambres de commerce...-, confirmant que le débat public est ouvert à tous, que chacun peut prendre la parole pour donner son avis ou poser des questions.



Principales questions portées au débat lors de réunions publiques

(desserte, développement économique, impact des travaux, bruit, emplacement des gares...)

• Quelques points ont été particulièrement discutés lors des cinq premières réunions publiques

Si l'opportunité du projet en tant que telle n'est pas remise en cause, les questions de desserte qu'il soulève font en revanche largement débat : amélioration de l'offre de transport pour les usagers du RER E actuel, desserte des nouveaux quartiers de Nanterre et de la boucle de Montesson, accès à l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle depuis l'ouest de l'Île-de-France...

Le maître d'ouvrage a rappelé que le projet de prolongement du RER E à l'ouest n'était qu'une partie du plan de mobilisation pour les transports en Ile-de-France : d'un montant de 18 milliards d'euros, ce plan regroupe 60 projets de RER, de métro, de tramway, de bus, etc. Enfin, la question de la desserte pourrait être considérée à la lumière d'un autre projet d'importance, la Ligne Nouvelle Paris-Normandie.

• Quatre thèmes surtout ont été portés au débat

- Les **temps de trajet** (directs ou omnibus, modifications des correspondances...) ont été au cœur des interrogations de nombreux intervenants, notamment les trajets jusqu'à Paris. Les usagers quotidiens de la ligne J du Transilien s'intéressent beaucoup, avec parfois des inquiétudes, à la grille de desserte proposée par le RER E prolongé. Les habitants de Mantes-la-Jolie et des communes entre Mantes et les Mureaux ont à ce sujet exprimé leurs craintes de voir leur situation se dégrader. Le maître d'ouvrage s'est efforcé de répondre à chacune des questions portant sur ce sujet, en rappelant à chaque fois que, en plus d'améliorer la fréquence de desserte, le RER sera plus fiable et plus régulier que le train actuel.
- Le maintien **pour le RER E de l'arrêt aujourd'hui marqué à Houilles par les trains du groupe V** a été réclamé par les habitants de la boucle de Montesson, ce afin de ne pas accentuer l'enclavement de cette dernière. Le maître d'ouvrage a fait valoir que cet arrêt ne permettrait pas pour autant une liaison vers Paris aussi rapide qu'aujourd'hui et qu'il limiterait la fréquence des trains desservant Seine Aval, un secteur en développement. Une réflexion est ouverte sur une meilleure desserte de la boucle par le RER A et les trains du groupe III.
- Le maintien de la branche de Poissy du **RER A** a également suscité des réactions : le maître d'ouvrage a tenu à rassurer les usagers en précisant qu'il n'était aujourd'hui pas question de la supprimer.
- Les tracés qui ont la préférence des usagers se dessinent assez clairement, même si des voix discordantes se font entendre, notamment à Nanterre. La question de l'emplacement des futures gares à Paris, La Défense et Nanterre a suscité beaucoup de réactions : si la quasi totalité des intervenants est favorable à une gare Porte Maillot, l'emplacement des gares à La Défense et Nanterre est parfois fortement débattu.
- Le développement économique des territoires, notamment Seine Aval et La Défense, a fait l'objet de nombreuses interventions. L'atout que représente une desserte fiable et régulière en transports en commun a été rappelé par tous les acteurs économiques. Certains participants au débat ont exprimé leur crainte que le quartier d'affaire ne s'asphyxie progressivement si l'amélioration des transports en commun ne permettait pas aux employés de s'y rendre plus facilement. L'annonce par le



STIF d'une amélioration de la desserte locale de Seine Aval a été accueillie très favorablement. Enfin, sans pour autant remettre en cause l'opportunité du projet, certains ont regretté qu'il ne concoure davantage à un rééquilibrage est-ouest de l'Île-de-France.

- La question du **bruit** a été soulevée par les riverains, en particulier lors de la réunion organisée à Poissy, mais aussi dans la boucle de Montesson. Face à l'inquiétude générale, la CPDP a décidé d'organiser un atelier de travail pour approfondir cette question (voir en p.3).
- Des questions portent fréquemment sur l'impact des travaux et de l'exploitation du RER : vibrations, perturbations générées par la mise en place du futur projet, protection de l'environnement.... Le maître d'ouvrage a indiqué que les travaux seraient organisés de manière à perturber le moins possible la circulation des trains de voyageurs. Effectués en dehors des heures de pointe de circulation des trains (de nuit, durant les weekends et les vacances d'été), les travaux seront encadrés par un plan de management environnemental.
- L'articulation du futur RER E avec les autres modes de transport intéresse de nombreux participants. Le prolongement du RER E devrait permettre de décharger de 10 à 15 % le RER A. Le maître d'ouvrage a aussi précisé que le prolongement du RER E est élaboré en veillant à sa compatibilité avec le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie. Enfin, la question du rabattement des bus en Seine Aval est examinée "au plus près des besoins des gens", c'est-à-dire une fois le prolongement mis en œuvre : ainsi, les calendriers de réalisation des projets ne sont pas nécessairement concomitants et la réflexion sur la desserte fine viendra en son temps.
- Plusieurs voix se sont élevées afin de réclamer un raccourcissement des **délais de réalisation** des travaux. Le maître d'ouvrage a rappelé les contraintes liées au percement d'un tunnel de cette ampleur : le projet ne devrait pas aboutir avant 2020
- Enfin, le maître d'ouvrage a entendu les réclamations concernant la **sécurité** dans les trains et les gares, l'**accessibilité** des personnes à mobilité réduite et l'amélioration des **conditions de circulation** sur la rive droite.



2 QUESTIONS A ...

Sandrine Gourlet, responsable des projets ferrés, STIF, et Jean Faussurier, directeur du projet Eole, RFF

• Que retenez-vous du débat, à ce stade ?

S'il est trop tôt pour dresser un bilan du débat public, même partiel, les partenaires du projet constatent la réelle mobilisation des parties prenantes. Les premières réunions ont permis des échanges de qualité avec des usagers, riverains, acteurs des territoires concernés. Cette confrontation entre expertise technique et expertise d'usage est très

Il nous semble que, dans leur grande majorité, les différents contributeurs manifestent une attente forte vis-à-vis de ce projet, avec des expressions favorables en faveur d'un arrêt à la Porte Maillot ou l'hypothèse d'une gare à La Défense sous le CNIT, et, il faut le reconnaître, bien peu en faveur des autres options. La desserte des Batignolles n'est pas ignorée dans les questions.

Les échanges se concentrent également sur les modalités avec trois thèmes dominants:

- L'offre de transport. Les échanges ont abordé la question des temps de trajet, des fréquences, de la régularité, des correspondances et de la complémentarité entre les lignes existantes, les projets en cours (Tangentielle Nord,...) ou en préparation (Ligne Nouvelle Paris-Normandie...).
- Les besoins en desserte. De nombreux participants au débat ont exprimé leur souhait que le schéma de desserte actuellement présenté évolue. Des inquiétudes ont été exprimées quant à la desserte de la boucle de Montesson ou celle, indirecte, de Cergy-Pontoise.
- L'environnement sonore. Le bruit est la première des préoccupations exprimées quant à la situation existante et les impacts propres au projet. C'est le traitement des points noirs de bruit qui est au centre des questions, qu'il s'agisse des méthodes de mesures, des critères retenus et des mesures préventives ou curatives adoptées ou à adopter.

Il y a une demande forte en termes de régularité : on attend que les investissements consentis sur la ligne existante Mantes-la-Jolie / Paris Saint-Lazare via Poissy permettent un vrai saut qualitatif. Beaucoup d'usagers ont témoigné de la situation actuelle difficile qu'ils rencontrent sur le RER A. Le prolongement du RER E à l'ouest est perçu comme une alternative ou une offre complémentaire.

Nous notons enfin que des usagers venant de l'est francilien soutiennent l'extension du service vers La Défense mais se demandent si le RER E prolongé pourrait supporter la charge de trafic. Des interrogations se sont donc exprimées sur l'amélioration du service du RER E actuel à l'est.

Tous ces échanges nourrissent la réflexion des partenaires du projet de prolongement du RER E à l'ouest. Le STIF, autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, RFF, maître d'ouvrage du réseau ferré national, et la SNCF travaillent ensemble pour apporter les meilleures réponses aux questions posées.

• Qu'envisagez-vous pour répondre aux préoccupations que vous évoquez?

Le temps du débat est un moment d'écoute plus que de recherche de solutions.

Compléter une information, pousser une réflexion s'avèrent nécessaires.

Nous souhaitons renforcer la pédagogie sur le projet, afin de partager avec le public notre démarche sur un projet global qui permet d'améliorer le système des transports à l'ouest de l'Île-de-France (RER E, RER A, Transilien). A ce titre, nous allons verser au débat un document qui apportera des éclairages complémentaires sur deux sujets particulièrement évoqués en réunion publique : les temps de trajet entre Seine Aval et Paris et le contexte des transports collectifs dans la boucle de Montesson.

Sur la question du bruit, la Commission particulière du débat public a décidé d'organiser un atelier dédié pour permettre un dialogue plus approfondi. RFF et le STIF, ainsi que leur partenaire, la SNCF, considèrent cette réunion comme l'occasion de travailler sur ce sujet à partir d'un échange sur le diagnostic et la méthode, et en vue d'établir, avec les participants, une situation de référence avant EOLE.

En conclusion, il n'est pas inutile de souligner que le débat est le début d'un processus de concertation, non son aboutissement. Pour un projet qui se déroulera jusqu'en 2020, et qui en est au stade des études préalables, les échanges se poursuivront au fur et à mesure que les études se préciseront.

Les derniers rendez-vous du débat

leudi 18 novembre LA DÉFENSE

Lundi 22 novembre

RER E, Arc Express, boucle du Grand Paris à La Défense : quelles gares ? quels échanges et quelles correspondances ? 17h30, Espace la Grande Arche - Esplanade de la Défense

NANTERRE

Le RER E prolongé et les projets d'urbanisme à Nanterre 19h, Espace Chevreul - 97 avenue de la Liberté

Mardi 23 novembre CERGY-PONTOISE

Audition publique 19h, EISTI, avenue du Parc

Mardi 30 novembre LES MUREAUX

L'aménagement des gares de Seine Aval et de leurs abords. Comment faciliter les échanges entre les modes de transport ? 19h, Espace des Habitants - Avenue de la République

Jeudi 16 décembre PARIS

Réunion de clôture

19h, Palais des Congrès - 2 place de la Porte Maillot

Les rencontres voyageurs, un contact privilégié avec les usagers des transports collectifs

- ◆ Trois rencontres avec les voyageurs ont été organisées à Haussmann Saint-Lazare, La Défense et Magenta. A chaque fois, le cadre informel et le contact direct permettent une grande liberté de parole. C'est l'occasion pour des usagers de prendre connaissance du projet et de leur donner envie de participer au débat.
- Les problématiques de transport sont concrètement abordées : les correspondances, la saturation, les horaires, les irrégularités... La vision des usagers, pragmatique et réaliste, a toute sa place dans le débat.
- Les rencontres voyageurs permettent d'aller au-devant des gens et de les informer de la tenue d'un débat public qui peut les intéresser. Elles permettent



également de toucher des usagers qui ne peuvent pas se rendre aux réunions publiques, de les informer sur le projet, de les orienter vers le site Internet... C'est un canal d'information à la fois original, efficace et adapté au projet de prolongement du RER E.

Vos questions font le débat!

Le débat public recueille, en amont de la décision de réaliser le projet porté par le maître d'ouvrage, l'avis du grand public sur des sujets qui le concernent. Dans le temps du débat, c'est l'opportunité du projet qui est discutée, projet donc amendable ; le maître d'ouvrage entend ce que lui dit le public et devra l'intégrer lors de sa décision de réaliser le projet. Encore faut-il veiller à recueillir tous les avis et observations. C'est ainsi que la CPDP a décidé d'approfondir deux questions sensibles qui ont émergé pendant la première phase du débat : la nuisance sonore et les impacts sur la desserte du Val d'Oise.



• Le traitement de la question du bruit

Lors de la réunion du 19 octobre à Poissy, les riverains de la voie ferrée ont été très nombreux à faire part de leurs inquiétudes quant aux nuisances engendrées par le passage des trains. Les vibrations et le bruit sont, selon certains intervenants, perceptibles à plusieurs dizaines de mètres de part et d'autre de la ligne, et

les habitants du secteur craignent que l'augmentation de la fréquence des rames n'entraîne un accroissement proportionnel de la gêne provoquée. Pour d'autres participants au débat, la situation est tout à fait comparable en d'autres points du tracé du RER E prolongé, notamment à Nanterre et le long des voies ferrées traversant Houilles et Sartrouville. Certaines sections de la ligne Paris-Mantes-la-Jolie sont recensées sur la liste nationale de « points noirs Bruit », des lieux où les nuisances sonores sont très pénibles pour les riverains. Ces derniers ont interpellé RFF et le STIF sur le bruit existant, la qualité des mesures effectuées et la possibilité de construire des murs anti-bruit ou des protections phoniques en façade.

Les réponses apportées par le maître d'ouvrage n'ont, semble-t-il, pas été jugées assez précises. Le maître d'ouvrage a noté que « le débat public n'est pas le point d'arrivée des échanges, mais le point de départ ». Le président de la CPDP, Michel Gaillard, a alors décidé d'organiser un atelier de travail sur le bruit. Lors de la réunion publique de Houilles, le 21 octobre, il a expliqué cette décision : «Cette question du bruit a été très présente dans le débat à Poissy. Suite à cette rencontre, nous avons pris la décision commune d'organiser un atelier qui traitera spécifiquement ces questions sur tout le tracé. Ce ne sera pas une réunion publique, mais un atelier de travail, auquel seront invités, notamment, les associations et les élus.»

◆ La tenue d'une audition publique à Cergy-Pontoise

En réponse à une forte attente dont lui a fait part le président du Conseil général du Val d'Oise, la CPDP organisera une audition publique à Cergy-Pontoise, le 23 novembre, pour y entendre les avis et contributions des acteurs de ce département, acteurs politiques, économiques et associatifs.

Bien que de manière plus indirecte, la réalisation du projet en débat aura aussi un impact sur certains des réseaux de transport qui desservent le département. Rien de surprenant donc à ce que les élus et les responsables économiques du Val d'Oise et de l'agglomération de Cergy-Pontoise aient, de ce fait, demandé à la CPDP de leur donner l'occasion de participer plus activement au débat. Ils estiment en particulier que Cergy-Pontoise a des besoins croissants de transports en commun pour rallier La Défense, Paris et les grands aéroports, alors même que la saturation du RER A rend leurs déplacements de plus en plus difficiles.

Les personnes souhaitant être auditionnées doivent se faire connaitre auprès de la CPDP; elles pourront détailler leur avis sur le projet et interroger le maître d'ouvrage. Cette audition publique est ouverte à tous.

Les cahiers d'acteurs :

Collectif d'Associations de Défense de l'Environnement de la Boucle de Montesson Conseil économique et social régional Ile-de-France Association Nanterre métropole d'avenir Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise Chambre régionale de commerce et d'industrie Paris - Île-de-France Ville de Neuilly-sur-Seine Association de Défense des Intérêts des Vernoliens Association Vernon Train de Vie Conseil général du Val-de-Marne Comité des Usagers Rive droite de la Seine Association des Utilisateurs de La Défense Association des Usagers des Transports Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (78)

Vos questions et contributions :